



Communiqué de presse

10 décembre 2010

L'aide à domicile en danger

Les familles vont devoir payer plus pour leur perte d'autonomie

Les députés ont accepté la suppression de la franchise dont bénéficient les prestataires agréés et l'abattement de 15 points sur les cotisations sociales des 3,2 millions de particuliers employant quelques 1,7 million de salariés à domicile, contenue dans la Loi de Finances 2011.

D'après la Direction du budget, l'économie serait de 200 millions d'euros. La suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune au printemps prochain, quant à elle, va coûter 3,1 milliards d'euros à l'Etat !

Cette mesure met en péril les associations et les professionnels.

Aujourd'hui, 5 000 structures emploient 220 000 salariés. 84% sont des intervenants à domicile, qui assistent et soulagent les personnes qui ne peuvent faire seules les activités de la vie courante.

Des milliers d'emplois sont ainsi menacés. Le retour au travail au noir se profile, synonyme de précarisation accrue, d'exploitation des personnes les plus précarisées.

On nous avait annoncé un grand débat sur la dépendance, on nous démantèle un tissu associatif. A la place, on nous propose un système assurantiel privé qui ne fera qu'accroître les inégalités sociales dont les français sont déjà victimes.

Le Parti socialiste réaffirme que la prise en charge de la perte d'autonomie doit respecter les règles essentielles de la solidarité nationale. Son financement doit être corrélé au caractère universel comme c'est le cas des 4 autres risques pris en charge par la Sécurité Sociale.

Nous souhaitons que les familles qui vivent des drames liées à la dépendance, à des problématiques de santé, ne se posent pas la question : combien cela va-t-il me coûter ? Ce n'est pas acceptable.

Rabia Aziz
Secrétaire fédérale à la Protection Sociale et à la Santé
Fédération du Rhône du Parti socialiste

65, cours de la Liberté
69003 LYON
T. 04 78 95 98 00
F. 04 78 95 98 09

Contact@partisocialisterhone.fr

Partisocialisterhone.fr